

Promotion de reprise : Obtenez une remise de 100 € en échangeant votre ancien aspirateur Dyson lors de l'achat d'un V12 ou d'un V15 (ci-après dénommée "Promotion").

Conditions générales de la promotion :

Les conditions générales suivantes s'appliquent.

Description : Les clients qui achètent un aspirateur V12 ou V15 sur dyson.fr pourront échanger leur ancien aspirateur sans fil Dyson (Dyson V6 ou modèles ultérieurs) et obtenir un remboursement de 100 €.

Promoteur : Dyson SAS, 9 Villa Pierre Ginier, 100018 Paris

Période promotionnelle : Valable pour les commandes contenant au moins un aspirateur Dyson V12 ou Dyson V15 effectuées jusqu'à 23h59 CET le 30 octobre 2022.

Produits pouvant être achetés dans le cadre de la promotion : Les commandes contenant au moins une unité des produits éligibles suivants ("Produit") sont éligibles pour participer à la Promotion Trade In :

Dyson V12, Dyson V15

Produits pouvant être échangés : Pour obtenir le remboursement de 100 €, les propriétaires Dyson participants doivent échanger l'un des aspirateurs sans fil Dyson suivants ("ancien appareil") en état de marche :

Dyson V6, Dyson V7, Dyson V8, Dyson V10, Dyson V11, Dyson V12, Dyson Omni-glide, Dyson Outsize, Dyson Micro 1,5 kg, Dyson Handheld.

Éligibilité : La promotion est ouverte aux propriétaires Dyson ayant une adresse de livraison en France, qui possèdent et choisissent d'échanger un aspirateur sans fil (modèle Dyson V6 ou plus récent, comme spécifié ci-dessus). Les propriétaires Dyson participants peuvent choisir de participer à la promotion une fois par commande contenant au moins un produit éligible. La Promotion est uniquement disponible pour les clients qui achètent leur Produit sur dyson.fr.

Comment cela fonctionne-t-il ? Pour bénéficier de la Promotion, les clients devront s'inscrire à la Promotion de reprise lors de l'achat d'un Dyson V12 ou Dyson V15 sur dyson.fr. Après l'e-mail de confirmation de leur commande, les clients recevront un second e-mail contenant des instructions sur la manière de renvoyer leur ancien appareil, y compris la manière d'obtenir une étiquette prépayée et de déposer leur ancien appareil dans l'un des points de collecte désignés.

Pour recevoir un remboursement de 100 €, les clients doivent retourner leur ancienne machine dans les 15 jours suivant la réception du produit.

Les clients qui retournent leur ancien appareil avec succès obtiendront un remboursement de 100 € sur le moyen de paiement utilisé pour acheter le Produit dans les 14 jours suivant la réception de l'ancien appareil par Dyson.

Si, lors de l'inspection du colis envoyé par le client pour la reprise, Dyson constate qu'il ne contient pas un vieil appareil admissible, Dyson prendra contact avec le client par e-mail pour l'informer qu'il n'a pas rempli les conditions de la promotion pour recevoir le remboursement de 100 € et pour organiser le retour du colis envoyé pour la reprise au client.

Retours : Si un propriétaire Dyson participant décide de retourner le Produit acheté dans le cadre de la Promotion en exerçant son droit d'annulation ou en vertu des Conditions générales de vente de

Dyson, il recevra un remboursement de la valeur du prix d'achat payé pour le Produit, moins le remboursement de 100 € reçu dans le cadre de la Promotion et récupérera l'Ancien appareil qu'il a échangé, sauf accord contraire. Les propriétaires participants ne devront pas payer de frais de livraison pour le retour du Produit. Le Produit doit être retourné dans son emballage d'origine, y compris tous les accessoires, accompagné de la facture d'achat. Les retours ne seront pas acceptés si l'appareil a été endommagé par l'acheteur. Dyson n'est pas responsable des documents incomplets ou perdus, sauf si Dyson est en faute.

Exclusion : La Promotion ne s'applique pas à l'achat de produits autres que les Dyson V12 et Dyson V15, ni à l'achat dans des canaux de vente autres que dyson.fr. Les détaillants, les revendeurs, les distributeurs, leurs employés et leurs proches, ainsi que les employés de Dyson et leurs proches sont tous exclus de la participation à cette Promotion. Les détaillants et les distributeurs ne sont pas non plus autorisés à participer au nom de leurs clients. Un propriétaire Dyson peut participer à la promotion plusieurs fois, mais ne peut échanger qu'un seul ancien appareil par commande contenant au moins un produit admissible.

Réserve : Dyson se réserve tous les droits relatifs à une mauvaise utilisation de cette promotion par vous. Dyson n'assume aucune responsabilité pour les documents incomplets ou manquants, y compris, mais sans s'y limiter, la preuve d'achat.

Confirmation : En participant à cette promotion, vous acceptez et confirmez que vous remplissez les conditions générales énoncées ci-dessus. Veuillez noter que les conditions générales et la politique de confidentialité de Dyson s'appliquent toujours et peuvent être consultées par le biais des liens fournis dans le présent document.